

La fiscalité entrave trop souvent les successions

Une étude de Relève PME met en évidence la nécessité d'une approche individuelle à la transmission d'entreprises.

PIERRE BESSARD
BERNE

La succession ne constitue pas uniquement un défi pour les acteurs concernés, mais représente un enjeu important sur le plan économique. De plus en plus, la succession peut être considérée comme une opportunité, au même titre que la création d'une entreprise, pour les jeunes entrepreneurs.

Une nouvelle enquête, présentée hier à Berne par l'association Relève PME, qui s'engage pour un cadre légal favorable à la transmission d'entreprises, relève les difficultés et les implications stratégiques souvent sous-estimées de cette étape de la vie d'une entreprise.

«Dans la pratique, il s'agit d'éviter les solutions standardisées», relève Frank Halter, directeur du Centre pour les entreprises familiales de l'Université de St-Gall et l'un des auteurs de l'étude. La répartition de la direction et de la propriété s'avère beaucoup plus difficile à mettre en œuvre qu'il n'y paraît, en particulier dans les micros et petites entreprises. Aux différents problèmes techniques qui interagissent entre eux, s'ajoute souvent une grande tension liée aux questions émotionnelles. Mais le cadre légal et fiscal n'est pas anodin.

Entre 2005 et 2009, l'importance de la succession a augmenté de 25% en Suisse, notamment en raison des incertitudes fiscales, liées à l'arrêt controversé du Tribunal fédéral sur la liquidation partielle indirecte, qui ont

conduit à un report de nombreuses successions. Ainsi, les charges fiscales arrivent en troisième position des problèmes les plus importants, derrière la quête d'un successeur potentiel et l'évaluation de l'entreprise.

D'une manière générale, les successions intrafamiliales perdent de l'importance par rapport aux solutions externes: actuellement, environ 40% à 45% des entreprises en Suisse sont transférées à un membre de la famille. L'étude constate ici une différence entre la Suisse latine et la Suisse alémanique, où les entreprises ont davantage recours à la méthode mixte d'une succession à la fois familiale et extrafamiliale. Par ailleurs, en Suisse latine, le transfert à plusieurs enfants est plus fréquent qu'en Suisse alémanique.

Pour éviter les écueils de la succession, il est indispensable de préparer de façon coordonnée le transfert aussi bien de la propriété que du management. «Il incombe à tout entrepreneur de réfléchir à cette question stratégique le plus tôt possible», note Frank Halter.

La succession interne à la famille est encore souvent considérée comme la forme «naturelle» de succession. Or, la question véritable porte sur ce qui est approprié pour l'entreprise, ce qui nécessiterait une plus grande ouverture vers d'autres solutions. Dans ce cadre, le manque de transparence du «marché de la succession» apparaît comme le défi primordial pour tous les acteurs.

C'est ce défi que propose d'atténuer Relève PME, créée il y a un an sous l'égide du seco, de BDO Visura, de la Mobilière Assurances, des banques cantonales de Suisse romande, du Centre Patronal et des services cantonaux de l'économie. ■